

**DELIBERATION**

**CC\_2019\_146**

**OBJET :**

**COMMISSION N°4**

***Octroi de l'attribution  
d'un nouveau fonds de  
concours à la commune  
de MERIGNIES pour la  
construction des ateliers  
municipaux***

**Présents à l'ouverture de  
la séance :**

De la délibération  
CC\_2019\_088 à la 107

Titulaires présents : 37

Suppléants présents : 3

Procurations : 8

**Nombre de votants : 48**

De la délibération  
CC\_2019\_108 à la 156

Titulaires présents : 36

Suppléants présents : 3

Procurations : 9

**Nombre de votants : 48**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille dix-neuf, le 24 Juin à 19 heures, le Conseil Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à TOURMIGNIES, sous la présidence de M. Jean-Luc DETAVERNIER, Président pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 17 juin 2019, conformément à la loi

**Présents :**

M. Jean-Luc DETAVERNIER, Président  
M. Bernard CORTEQUISSE, 1<sup>er</sup> Vice-président  
M. Eric MOMONT, 2<sup>ème</sup> vice-président  
M. Luc FOUTRY, 3<sup>ème</sup> vice-président  
M. Bernard CHOCAUX, 4<sup>ème</sup> vice-président  
M. Benjamin DUMORTIER, 5<sup>ème</sup> vice-président (jusque la délibération CC\_2019\_107)  
Mme Nadège BOURGHELLE – KOS, 6<sup>ème</sup> vice-présidente  
M. Jean-Michel DELERIVE, 7<sup>ème</sup> vice-président  
M. Sylvain CLEMENT, 8<sup>ème</sup> vice-président  
M. Yannick LASSALLE, 9<sup>ème</sup> vice-président

M. Guy SCHRYVE, Mme Anne de BISSCHOP, M. Philippe DELCOURT, M. Arnaud HOTTIN, M. Thierry BRIDAULT, M. Alain DUTHOIT, M. Frédéric PRADALIER, M. Olivier VERCRUYSSSE, M. Bernard ROGER, M. Jean DELATTRE, M. Pascal FROMONT, Mme Marion DUBOIS, M. Michel DUPONT, M. Yves OLIVIER, M. Régis BUE, M. Jean-Paul FRANCKE, M. Christian DEVAUX, M. Benoît BRILLON, Mme Ingrid LEMAHIEU, M. Ludovic ROHART, Mme Monique RIZZO, Mme Marie CIETERS, M. Thierry LAZARO, M. Didier WIBAUX, M. Yves LEFEBVRE, M. Luc MONNET, M. Pierre CROXO, M. Alain DUCHESNE, M. Alain BOS, M. Jean-Luc LEFEBVRE

**Ont donné pouvoir :**

M. Benjamin DUMORTIER, procuration à Mme Marion DUBOIS (à partir de la délibération CC\_2019\_108)  
Mme Marie-Hélène BACLET, procuration à M. Régis BUE  
M. Marcel PROCUREUR, procuration à M. Didier WIBAUX  
M. Jean-Paul BEAREZ, procuration à M. Jean-Luc LEFEBVRE  
Mme Marie-Christine FILARETO, procuration à M. Ludovic ROHART  
M. Frédéric SCZYMCZAK, procuration à Mme Ingrid LEMAHIEU  
M. Bruno RUSINEK, procuration M. Jean-Michel DELERIVE  
Mme Joëlle DUPRIEZ, à procuration M. Luc MONNET  
M. Christian LEMAIRE, procuration à M. Arnaud HOTTIN

**Absents excusés :**

M. Raymond NAMYST, M. Amaury DUFOUR, M. Francis MELON, Mme Jeannette WILLOCCQ

M. Jean-Claude SARAZIN, remplacé par sa suppléante, Mme Anne De BISSCHOP  
Madame Sandrine PESSE, remplacée par son suppléant, M. Olivier VERCRUYSSSE  
Madame Annick MATTON, remplacée par son suppléant, M. Alain BOS

**Secrétaire de Séance :** M. Benjamin DUMORTIER

## COMMISSION N°4

### **Octroi d'un nouveau fonds de concours à la commune de Mérignies pour les travaux de construction des ateliers municipaux**

#### **Le Conseil Communautaire,**

Vu la loi du 13 août 2004 Libertés et responsabilités locales qui permet l'octroi de fonds de concours d'un EPCI à des communes membres et réciproquement,

Vu l'article L 5214-16-V du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 3 octobre 2016 relative au vote d'une décision budgétaire modificative.

Vu la délibération n°2016/145 du Conseil communautaire du 6 juin 2016 décidant l'attribution de fonds de concours de la Communauté de communes Pévèle Carembault à ses communes membres,

Vu la délibération du conseil municipal de la commune de MERIGNIES en date du 28 février 2019 autorisant le Maire à déposer un dossier de demande de fonds de concours auprès de la Communauté de communes Pévèle Carembault,

Considérant que la commune dispose d'un fonds de concours d'un montant de 100 000 € + 35 € par habitant. La part variable faisant référence à la population lors du dernier recensement, soit 2 730 habitants.

Ainsi la commune de MERIGNIES dispose d'un fonds de concours d'un montant maximum de 195 550 €.

Considérant que la commune a déjà bénéficié de l'octroi d'un fonds de concours de 161 576 € pour la construction d'un terrain de football synthétique

Que l'enveloppe disponible est désormais de 33 974 € à l'issue du vote du 1<sup>er</sup> fonds de concours,

Que, la commune a déposé un second dossier pour l'octroi d'un fonds de concours de 33 974 € pour la construction des ateliers municipaux.

#### **DECIDE (par 48 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION SUR 48 VOTANTS)**

- de participer aux travaux de construction des ateliers municipaux par l'octroi d'un fonds de concours à la commune de MERIGNIES de 33 974 € (soit 11 %) sachant que le plan de financement de ces travaux est le suivant :

Montant HT du coût du projet : 308 643.40€ HT = 370 372.08 € TTC

Financeurs	Montant du financement	%
Autofinancement	274 669,40 € HT	89 %
Fonds de concours CCPC	33 974,00 € HT	11 %
<b>Total</b>	<b>308 643,40 € HT</b>	<b>100 %</b>

- Autoriser son Président à signer une convention avec la commune de MERIGNIES identifiant l'aménagement, fixant les obligations de la commune et définissant le montant et les modalités de versement par la Communauté de communes Pévèle Carembault du fonds de concours accordé à cette commune.

Envoyé en préfecture le 18/07/2019

Reçu en préfecture le 18/07/2019

Affiché le

**SLOW**

ID : 059-200041960-20190624-CC\_2019\_146\_1-DE

- D'autoriser son Président à signer tout document afférant au dossier.

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,  
Le Président

Jean-Luc DETAVERNIER



Envoyé en préfecture le 18/07/2019

Reçu en préfecture le 18/07/2019

Affiché le



ID : 059-200041960-20190624-CC\_2019\_146\_1-DE